

Siège social2 rue de Barr
67201 ECKBOLSHEIM**Bureau-Trésorier**12 Bld Paul Déroulède
67000 STRASBOURG

laresistancedesalsaciens.6768@gmail.com

RAPPORT MORAL

ASSEMBLEE GENERALE

24 octobre 2014

Dans deux mois, 2014 s'achèvera. Pour l'AERIA, 12 ans après sa création le 30 janvier 2002 et deux ans après son nouveau départ en 2012 avec l'embauche d'Eric Le Normand, 2014 fut une année d'investigations pour ce jeune historien et de représentations pour l'équipe... L'année a en effet été marquée par une guirlande de commémorations qui sont loin d'être terminées. Ces commémorations ont été doubles en 2014 puisqu'il s'agit de faire mémoire du début de la Première Guerre Mondiale en 1914 (là, notre association n'est pas directement concernée...) et aussi de la Libération de 1944 suite aux années noires de la Deuxième Guerre Mondiale. Et là, l'AERIA est impliquée. L'association est de plus en plus reconnue.

Elle a donc enregistré de plus en plus d'INVITATIONS.

Trois exemples: Eric, Mireille et moi même avons participé au 70e anniversaire des exécutions du réseau Alliance et du GMA Vosges, au camp de Natzweiler Struthof. Sur ce site, au Centre européen du résistant déporté, s'est ouvert aussi une exposition, inaugurée en septembre sur la double fin du camp en 1944 lors l'évacuation par les nazis puis au printemps 45, lorsque les camps kommandos en Allemagne furent libérés. En mai, y eut aussi la cérémonie au tunnel d'Urbès, spectaculaire camp de travail dans le Haut Rhin et en juillet, celle à Strasbourg devant la stèle des 6 résistants fusillés du réseau Adam.

Mais si l'AERIA a été sollicitée cette année lors de cérémonies, ce ne fut pas sa seule façon d'occuper le terrain.

Les médias ont bien compris l'avantage d'avoir un spécialiste amenant des informations historiques inédites, à preuve l'article de Eric sur la Résistance dans la revue Saisons d'Alsace. Ou les récents articles du journaliste Hervé de Chalendar, bien documenté, dans l'Alsace.

L'INFORMATION a aussi été prise au sérieux par l'AERIA qui rédige des comptes-rendus de chacune de ses réunions de bureau. En effet tous les 15 jours ou 3 semaines en été, nous nous sommes réunis afin d'assurer à Eric un contact régulier. Ces réunions ont permis de voir que les effets de la signature de la Convention signée en 2013 avec les trois collectivités territoriales alsaciennes étaient respectés, avec le versement de subventions destinées au versement du salaire de notre historien-chercheur.

Nous avons aussi fait le point sur l'avancement du projet. Jusqu'ici, la contribution de bénévoles n'a pas été vraiment sollicitée, Eric (et il l'expliquera dans sa prise de parole) se concentrant sur ses recherches dans les archives publiques en Alsace ou ailleurs. Les relations avec les associations et institutions qui nous aident sont au beau fixe: le Souvenir Français qui nous héberge, L'ONAC-VG qui facilite notre courrier (à ce sujet je signale avoir reçu un mail de Michel Huss, son directeur, qui est à Marseille aujourd'hui et regrette son absence), l'AFMD (l'association Fondation Mémoire de la Déportation) et l'ANACR qui ont financé des déplacements d'Eric à Paris pour ses recherches.

Année d'investigations, 2014 a aussi été celle de réunions publiques (comme à Colmar, Thann et Benfeld suite à la projection d'un film sur la résistance), moins nombreuses que ce qui était prévu. Faute de temps mais aussi suite à un oubli que nous avons du réparer dernièrement, à savoir la **recherche d'une assurance...** Or en fait, il a fallu réparer cette lacune suite au projet de mise à disposition d'une salle municipale, ce qui nous a fait réaliser notre oubli. La question est en voie de règlement et les prochaines réunions publiques prévues, comme à Reichshoffen, auront lieu avant la fin de l'année.

Autre GROS DOSSIER, encore en instance: celui de la déduction fiscale. En effet, il ne vous a pas échappé que les subventions versées par les collectivités ne couvrent pas les dépenses au delà du salaire d'Eric. Comment l'AERIA peut-elle financer des déplacements en train ou en voiture, l'achat de livres etc.? Je remercie les associations qui nous ont soutenues mais l'AERIA doit avoir un fond de réserve pour anticiper sans angoisse les dépenses nécessaires à l'évolution de la recherche. Donc proposer à nos adhérents et amis de faire des dons qui seraient déductibles à 66% des impôts, nous paraît avisé. Mireille a réuni toutes les pièces demandées par la Direction des impôts et nous attendons la réponse. Avec impatience.

L'autre piste, pour augmenter nos moyens, serait de proposer l'adhésion aux 904 communes alsaciennes. J'avais évoqué ceci l'an dernier mais, faute de temps, rien n'a été fait de ce côté là. Si nous obtenons la déduction fiscale réservée aux associations d'intérêt général, ce sera un argument qui nous crédibilisera. La tenue dans les prochains jours, le 7 novembre, du troisième Comité Scientifique de l'AERIA, en sera un autre. Grâce aux sommités comme Léon Strauss, Jean Noël Grandhomme, Frédérique Neau-Dufour, Alphonse Troestler, Jean Laurent Vonau, Claude Muller, venus lors des précédentes réunions, **2014-2015 sera donc une nouvelle année dense pour l'équipe de l'AERIA et tous ceux qui l'encourage dans sa démarche.**

*Marie Goerg-Lieby
Présidente de l'AERIA*